

Accueillir un apprenant en situation de handicap

Cette fiche facile à lire et à comprendre est rédigée par la Fabrique de Formation qui est impliquée dans la prise en compte de tous types de handicaps et dans l'orientation des personnes concernées vers les structures compétentes pour répondre à leurs besoins.

Référente handicap : Caroline Bonheur – Téléphone 04 42 21 78 62

➔ à contacter pour échanger avec vous sur votre souhait de formation, vos besoins et sur la mise en place de moyens de compensation.

Mais aussi pour préparer l'entrée en formation, veiller à son bon déroulement et recueillir l'évaluation.

Tout bénéficiaire de la loi du 11 février 2005 peut prétendre à un aménagement de la formation professionnelle dont il souhaite bénéficier conformément aux dispositions du décret du 9 janvier 2006 relatif à la formation professionnelle des personnes handicapées ou présentant un trouble de santé invalidant.

Plus d'informations sur le site : <https://travail-emploi.gouv.fr/emploi/emploi-et-handicap/rqth>

Informations Utiles :

AGEFIPH :

- Liste des organismes qui peuvent vous accompagner :
<https://www.agefiph.fr/annuaire>
- Aides financières : <https://cutt.ly/sg56Ldl>

CAP EMPLOI

Bouches-Du-Rhône (13) : <https://www.capemploi-13.com/>

Var (83) : <https://www.capemploi-83.com/>

Alpes-Martimes (06) : <https://www.capemploi-06.com/>

Alpes De Haute Provence (04) : <https://www.capemploi-04.com/>

Hautes Alpes (05) : <https://www.capemploi-05.com/>

Vaucluse (84) : <https://www.capemploi-84.com/>

MAISON DEPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPEES (MDPH)

Bouches-Du-Rhone (13) : <http://www.mdph13.fr/>

Var (83) : <https://mdph.var.fr/accueil>

Alpes-Martimes (06) : <https://mdph.departement06.fr/>

Alpes De Haute Provence (04) :

<http://www.mondepartement04.fr/handicap/la-mdph.html>

Hautes Alpes (05) : <https://mdphenligne.cnsa.fr/mdph/05>

Vaucluse (84) : <https://www.vaucluse.fr/nos-services/solidarites/maison-departementale-des-personnes-handicapees-mdph-788.html>